

1961

Claire Kirkland

La première femme députée à l'Assemblée Nationale du Québec

Par Catherine Maheu

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 330-332.

Bachelière en philosophie de l'Université McGill, Claire Kirkland y poursuit également des études de droit avant d'être admise au barreau du Québec en 1952. Après quelques années de pratique privée dans un cabinet d'avocats de Montréal, ce n'est pas sans hésitation qu'elle décide de faire son entrée sur la scène politique. Lors d'une élection partielle en 1961, elle brigue sous la bannière libérale le poste de député dans le comté de Jacques-Cartier, poste laissé vacant par le décès de son père, le Dr Kirkland. Éluë avec une confortable majorité, elle devient alors la première femme députée à l'Assemblée nationale du Québec.

Réélue dans le même comté lors des élections provinciales de 1962, elle se voit aussitôt nommée ministre d'État. Deux ans plus tard, on lui confie un portefeuille, celui des Transports et des Communications. Après un court passage dans l'opposition entre 1966 et 1970, Claire Kirkland devient la première femme à occuper le poste de ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à la suite d'une nouvelle victoire libérale. Enfin, elle occupe brièvement le poste de ministre des Affaires culturelles avant de se retirer de la politique active en 1973.

L'entrée en politique de Claire Kirkland ne doit pas seulement être soulignée parce qu'elle constitue une première. Plus important encore, elle représente une étape fondamentale puisque, à titre de ministre d'État, Claire Kirkland sera l'instigatrice du projet de loi 16 visant à mettre un terme à l'incapacité juridique de la femme mariée. Cette loi, qui sera votée par l'Assemblée nationale le 16 juillet 1964, permet enfin aux Québécoises, avec quelque cent ans de retard sur leurs consœurs des autres provinces, d'accéder à l'égalité juridique avec leur conjoint. Dorénavant, les femmes québécoises bénéficieront légalement d'un droit à l'autonomie dans la société matrimoniale et pourront assumer diverses responsabilités économiques et légales qui leur étaient interdites jusqu'alors.

C'est sans aucun doute aussi grâce à son engagement dans le processus de révision de la carte électorale, alors qu'elle est à la tête du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, que le nouveau comté qui naît de la subdivision du comté de Jacques-Cartier est nommé Marguerite-Bourgeoys. C'est d'ailleurs en tant que députée de Marguerite-Bourgeoys qu'elle siège à l'Assemblée nationale à partir de 1966. Même si elle siège dans l'opposition, elle contribue en 1969 à l'adoption d'une loi relative aux régimes matrimoniaux,

autre loi favorable aux femmes du Québec. Pendant son passage au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Claire Kirkland réussit à convaincre l'American Society of Travel Agents d'organiser son congrès, l'un des plus prestigieux au monde, à Montréal. Elle est aussi responsable de la fondation de deux nouveaux parcs nationaux, soit ceux de Forillon et de Shawinigan. Par ailleurs, au cours son passage aux ministères des Affaires culturelles, elle s'efforce tout particulièrement de promouvoir l'industrie du film québécois. Enfin, peu avant de quitter la scène politique, elle pilote le projet de loi qui donnera naissance, en 1973, au Conseil du statut de la femme. Claire Kirkland quitte la scène politique en 1973. « Je m'étais fixée une période de dix ans, conclut-elle, et j'en ai fait douze. Je quitte avec soulagement... J'ai rencontré bon nombre de difficultés, parfois surmontées, parfois encore à résoudre. » Lors de son départ, Jean Pellerin dans *La Presse* du 19 février 1973 se demande même « si d'autres femmes québécoises oseront se risquer à s'embarquer dans la galère politique ». Après son départ de la politique active, Claire Kirkland est nommée juge à la Cour provinciale. Là encore, elle est la première femme à détenir un tel poste, qu'elle occupera jusqu'à sa retraite en 1990.

Au cours de toutes ces années, Claire Kirkland s'est engagée dans de nombreuses activités et a généreusement accepté de partager à maintes reprises son expérience et ses réflexions avec les groupes de femmes et divers autres comités ou associations. On se souviendra notamment de sa conférence au colloque « La femme du Québec. Hier et aujourd'hui », organisé en 1965 pour célébrer le 25^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec et de sa présence parmi les cinquante marraines choisies pour présider le rassemblement de Femmes en tête, à Montréal à l'occasion du 50^e anniversaire du droit de vote.

Sources

KIRKLAND, Claire. « Deux poids, deux mesures », *Maître*, publication du barreau du Québec.
PELLERIN, Jean. « Adieu Claire Kirkland-Casgrain », *La Presse*, 19 février 1973.